

La maîtrise d'ouvrage a été prise en charge par la **Communauté de Communes du Bocage d'Athis**, pour un **montant de travaux estimé à environ 260 000 € HT**. Ce sont également associés au financement : le **Conseil Général de l'Orne**, l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, le **Conseil Régional de Basse-Normandie**, l'**Etat** et l'**Union européenne**.

Après appel d'offre à entreprise, les travaux, débutés fin 2003, ont été réalisés par l'**entreprise Minéral Service** (Rouen).



Pêcheur dans les gorges de la Rouvre (Photo G. Houdou)

## Description du parcours



Le «café-nature»



La plate-forme motorisée

Pour assurer à **l'ensemble du public** l'accès au parcours «pêche-nature», les travaux ont consisté en :

- un **aménagement stabilisé de voirie** sur 500 mètres avec une pente inférieure à 5 % permettant la liaison entre la route départementale 224 et la Maison du Paysage ;
- un **aménagement stabilisé du parvis** de la Maison du Paysage, avec stationnement réservé aux publics à mobilité réduite ;
- la création de **sanitaires tout public** ;
- l'accessibilité au «café-nature», à l'étage de la Maison du Paysage, par **plate-forme motorisée** ;



Cheminement en bord de Rouvre et pontons en bois rainuré



Sentier stabilisé, avec une pente à moins de 5 %, au travers de prairies sèches, bois et bocage



Aires de stationnement et «miséricordes» pour se reposer



- l'aménagement sur **1000 mètres linéaires d'un parcours stabilisé à moins de 5 %** : grave nivelée, compactée avec mélange chaux-ciment ;
- la confection, dans les secteurs très humides, de **100 mètres de platelage** (chemin sur pilotis) en bois rainuré et de deux passerelles pour franchir un bief de moulin ;
- la confection en bord de rivière de **18 pontons «pêche / observation»** en bois rainuré ;
- la conception et mise en place d'une **trentaine de bornes d'interprétation**, sur les thèmes de la pêche, des milieux, des espèces.



Platelage en bois rainuré, au travers des prairies humides

Aménagements pédagogiques, tout au long du parcours «pêche-nature» tout public.



# LE PARCOURS «PÊCHE-NATURE» TOUT PUBLIC des Gorges de la Rouvre. Bréel, Orne.

Accessible au public à mobilité réduite, jeunes couples avec poussette, personnes âgées mal marchantes...

Septembre 2006

## Préambule

Ouvrir à la fréquentation des publics à mobilité réduite un parcours de pêche sportive en Normandie, voilà l'idée un peu folle lancée en 2001 par l'ancien Président et l'ancien Directeur du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des Collines Normandes, **Maurice DURON** et **Charles-Erick LABADILLE**.

Pari un peu fou, tout d'abord parce que la grande majorité des cours d'eau normands relève plutôt des rivières indolentes à Cyprinidés dominants (famille de la Carpe), classées en 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole ; or la Rouvre, choisie pour l'occasion, est une rivière atypique, sorte de torrent où la truite peut se pêcher à la mouche ou à la cuiller.



La Rouvre

Pari un peu fou, surtout, car ces pêches sportives impliquent la **mobilité** des publics qui les pratiquent et qui suivent, de poste de pêche en poste de pêche, le courant créé par la forte pente ; or cette apparente contradiction pouvait être contournée sur le site de la Maison du Paysage, à Bréel, où la Rouvre présente un palier un peu moins décline permettant l'aménagement d'un cheminement stabilisé avec une pente à moins de 5 % et muni de pontons d'accès à la rivière. Dès l'origine, le projet a reçu le soutien de la **Fédération des Pêcheurs de l'Orne** et de l'**Association de Pêche la «Flérienne»**.



Gaël EVEN, accompagnateur pêche du CPIE dans les gorges de la Rouvre (photo : G. Houdoux)

Une réalisation : de la **Communauté de Communes du Bocage d'Athis** ; du **Conseil Général de l'Orne** ; du **CPIE des Collines normandes**.

Renseignements à la **Maison du Paysage** (tél : 02 33 62 34 65)

Enfin, vu la présence sur place d'un centre d'éducation à l'environnement, il aurait été dommage de limiter l'action engagée au seul domaine de la pêche : c'est pourquoi le projet s'est enrichi d'un tronçon «nature» ; il permet la création d'une boucle traversant des milieux naturels remarquables et variés, désormais ouverts aux enfants à mobilité réduite, mais également aux jeunes couples avec poussette ou encore aux personnes âgées mal marchantes...

Ce parcours «pêche-nature» a été achevé en septembre 2004, grâce à la **Communauté de Communes du Bocage d'Athis**, représentée par son Président, **Pierre SAUQUES**, qui en a accepté sans réserve la maîtrise d'ouvrage.



La Roche d'Oêtre

## Localisation géographique et accès

Le parcours «pêche-nature» est situé dans l'**ouest de la France**, en plein coeur de la région Basse-Normandie, dans le nord du département de l'Orne (61) et à quelques kilomètres de la limite départementale avec le Calvados (14).

L'accès peut se faire par Caen, situé une cinquantaine de kilomètres plus au nord, ou par l'est, par Briouze et Flers desservis par la ligne SNCF Paris-Granville ; la Capitale est à trois heures de route, via Dreux puis Argentan.

Plus précisément, nous sommes sur la marge orientale du Massif armoricain qui, du fait de son relief contrasté, a été surnommée **«Suisse-Normande»**. Affluent torrentueux de rive gauche du fleuve l'Orne, la Rouvre, classée en 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole (zone à salmonidés dominants), y traverse le massif granitique d'Athis-Putanges.

Le site bénéficie déjà d'une grande notoriété, du fait de sa localisation privilégiée : à Ségrie-Fontaine et Bréel, sur les terrains de la **Maison de la Rivière et du Paysage gérés par le CPIE des Collines normandes** qui y a accueilli 21 000 visiteurs en 2005 ; à 2,5 km à l'amont du **belvédère naturel de la Roche d'Oëtre**, haut lieu de la Suisse-Normande qui domine d'une centaine de mètres les gorges de la Rouvre et qui reçoit chaque année environ 80 000 visiteurs.

## Statuts foncier et réglementaire

Les gorges de la Rouvre, de la Maison de la Rivière et du Paysage à la Roche d'Oëtre, bénéficient d'importantes mesures réglementaires et scientifiques visant à conserver leur grande valeur paysagère et biologique :

- **Site classé** de la Roche d'Oëtre ;
- **Espace Naturel Sensible du Département de l'Orne**, avec une zone de préemption de 120 hectares créée en 1997 et un premier plan de gestion écologique pour la période 2003 - 2007 ;
- future **Zone Spéciale de Conservation européenne** appartenant à l'ensemble « vallée de l'Orne et ses affluents » (Directive Européenne « Natura 2000 ») ;
- **Arrêté préfectoral de protection de biotope** sur la Rouvre depuis 1986 pour le saumon, la truite de mer et la truite fario ;
- secteur inscrit à l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I**, c'est-à-dire comme secteur d'intérêt biologique remarquable.

Le parcours «pêche-nature» est situé à l'amont du secteur. Il s'agit, en rive droite de la Rouvre et sur la commune de Bréel, d'un ensemble de 10 hectares rassemblés autour de la Maison du Paysage gérée par le CPIE des Collines Normandes.



Les gorges de la Rouvre en hiver

Les terrains sont propriété de deux Collectivités Territoriales, la **Communauté de Communes du Bocage d'Athis** et le **Conseil Général de l'Orne**.

Outre la Maison du Paysage qui permet déjà l'accueil des visiteurs et des scolaires, la Maison de la Rivière, située à 500 mètres, complète le dispositif avec, entre autres, sa station de comptage des poissons migrateurs (Anguille, Saumon...) et son exposition permanente gratuite sur le thème de la pêche et de la gestion des cours d'eau.



Le site de la Maison du Paysage au printemps

## Un pôle d'accueil touristique

Les **gorges de la Rouvre**, emblématiques des paysages de la **Suisse-Normande**, sont reconnues et appréciées depuis le 19<sup>ème</sup> siècle.

Inscrite depuis des décennies au Guide Michelin, la Roche d'Oëtre reçoit de nombreux visiteurs de France et de l'étranger. Cet abrupt naturel de 117 mètres est d'ailleurs présenté dans le cadre de la Charte Paysagère (1998) comme un «point d'ancrage» pour la découverte touristique de la Suisse-Normande, accompagné par «quatre points d'accroche» : le Mont de Ségrie-Fontaine, la Maison de la Rivière, Rouvrou et Bréel.



Le belvédère de la Roche d'Oëtre

Les actions récentes de la Communauté de Communes du Bocage d'Athis vont dans ce sens, avec la volonté de création d'un pôle stratégique d'accueil : le **complexe «Oëtre»** qui met en réseau quatre structures installées en bord de Rouvre à moins de 3 kilomètres de distance :

- la **Maison de la Rivière** (Ségrie-Fontaine), la **Maison du Paysage** (Bréel) et l'**Espace Loudière** (St-Philbert-sur-Orne) gérés par le CPIE des Collines Normandes ;
- la **Roche d'Oëtre** (St-Philbert-sur-Orne), «moteur» du complexe, avec un pavillon d'accueil de 1000 mètres carrés. L'ensemble comprend un point régional d'information touristique, un restaurant-bar, une boutique «rando» et un musée permanent sur le thème de la Normandie armoricaine (ouvert depuis mai 2006).



Projection du pavillon d'accueil de la Roche d'Oëtre

Enfin, la Communauté de Communes d'Athis s'est également engagée dans la création de structures d'hébergement de groupe, avec la création de **deux gîtes intercommunaux**, l'un à l'amont, à Bréel (800 mètres du site) et habilité tout public, l'autre à l'aval, à St-Philbert (gîte de plain pied à proximité de la Roche d'Oëtre).



Le gîte de Bréel

L'exposition de la Maison de la Rivière

## Un cadre paysager et naturel original

Le caractère paysager du secteur choisi pour le parcours «pêche-nature» est particulièrement original : il s'agit de **paysages du «granite»**, avec toutes les formes typiques induites par la nature de cette roche : vallée déjà encaissée au pont de Ségrie-Fontaine qui se resserre vers l'aval en des gorges pittoresques menant à Oëtre ; cours d'eau torrentueux qui coule entre d'énormes blocs et des bancs de sable ; prairies souvent pentues d'où émergent des boules de granite ; chemins creux et murets de pierre sèche ; bocage avec bâti traditionnel ancien et de qualité (Bréel).

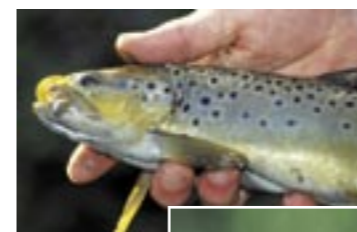


Boules de granite



Les milieux naturels sont tout aussi intéressants, autant par leur qualité que par leur diversité sur un espace, somme toute, assez restreint. En effet, sur une courte distance, la topographie des lieux permet l'observation de :

- la **Rouvre**, cours d'eau à **Truite fario indigène**, avec la présence de trois espèces remarquables au niveau national : la **Moule perlière** (*Margaritifera margaritifera*), mollusque uniquement présent dans une soixantaine de cours d'eau français ; la **Loutre** (*Lutra lutra*), avec la seule population actuellement connue pour l'ensemble du bassin Seine-Normandie ; le **Saumon** (*Salmo salar*), récemment réintroduit dans l'Orne et ses affluents ;
- une **forêt «galerie» humide** et des **prairies tourbeuses** ;
- des **prairies sèches** sur pente forte avec des espèces devenues rares en Normandie comme certaines **orchidées sauvages** ;



Truite fario, Loutre et Moule perlière

- des **bois** avec d'importantes populations de **Jonquilles et de Jacinthes** ;
- des **escarpements granitiques** avec une flore spécialisée.



Spiranthe d'automne, Cordulégastre annelé et Mélite à feuilles de mélisse



En définitive, l'inventaire réalisé dans le cadre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible a révélé la présence de **10 Habitats naturels à valeur européenne** sur les 10 hectares du site, ce qui atteste bien la richesse du secteur.

Outre la valeur patrimoniale, le gradient allant de l'eau à la pierre, de l'humide au sec, du pré au bois est particulièrement pédagogique. L'éloignement de la route, le calme, l'intérêt paysager constituent d'autres atouts en termes de sensibilisation. C'est donc aussi sur ces dernières qualités, permettant la mise en place et l'encadrement **d'activités pédagogiques et halieutiques**, que le projet s'est fondé.



## Le partenariat et les financements

Dès 2001, deux organismes ont travaillé à l'élaboration du parcours «pêche-nature» :

- d'une part, le **CPIE des collines normandes** qui, au vu du patrimoine du site, a défini l'implantation et le contenu du parcours en adéquation avec les potentialités naturelles et les exigences de la conservation ;
- d'autre part, l'**atelier Tétrás / GIE Arietur (62164, Ambleteuse), chargé de la maîtrise d'oeuvre**, qui a précisé les modalités techniques de réalisation. Cette structure a été choisie pour son expérience au niveau national en aménagements en milieux naturels et, notamment, en parcours pêche à destination des publics à mobilité réduite (Réserve Naturelle Volontaire des étangs du Romelaère, Pas-de-Calais...).

Les résultats de ces réflexions ont été présentés pour validation le 10 septembre 2001 à une commission d'experts rassemblant des membres : de la **Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés** (FNATH), de l'**Association des Paralysés de France** (APF), de la **Fédération des Pêcheurs de l'Orne**, de l'**Association de Pêche la Flérienne**, de la **CATER**, du **Conseil Général de l'Orne**.